



## Menaces sur le droit de grève

# Les paysan.nes de la Confédération paysanne soutiennent les salarié.es de la CNR<sup>1</sup> !

Nous, paysannes, paysans de la Confédération paysanne de l'Ardèche étions présents ce mercredi 05 Avril à Reventin-Vaugris auprès des salarié.es de la CNR dans le cadre de nos opérations de solidarité<sup>2</sup> au profit des salarié.es qui se mobilisent et font grève contre la réforme injuste des retraites rejetée par la population et la totalité des syndicats mais imposée de force par ce gouvernement !

L'État veut jouer la carte du pourrissement. Il envoie ses ministres faire la une des magasines people pendant que les grévistes se font criminaliser avec une répression individualisée.

Nous ne sommes pas dupes, ils écrivent leurs histoires pour nous diviser, pour « passer à autre chose ».

## **Notre unique réponse sera la solidarité et l'organisation collective**

La direction de la Compagnie Nationale du Rhône obéit aux directives de l'État, en ayant recours à des procédures judiciaires contre ses salariés, pour casser la grève.

- Des salariés de l'écluse de Bollène ont reçu une assignation pour « occupation sans droit ni titre », avec une convocation au tribunal pour le lendemain matin. Ils occupaient l'écluse depuis 3 semaines. Les gendarmes sont venus leurs remettre les documents à 15H, en main propre. Ils ont ensuite levé le piquet mais continuent le combat.
- Des salariés de l'écluse Reventin-Vaugris ont été quelques uns à recevoir une assignation à « faire cesser des troubles manifestement illicites » et ils ont une convocation pour le lendemain après-midi. Ils sont en grève depuis 3 semaines et continuent leurs mobilisation

## **Nous, paysannes, paysans du nord Ardèche, sommes venus en soutien aux grévistes des écluses de Reventin-Vaugris, qui subissent ces pressions policières et judiciaires.**

La convergence des luttes et la solidarité sont nos armes contre ce déferlement de bassesses. Nous n'acceptons pas cette division du mouvement. Ils veulent fracturer l'entreprise pour mieux imposer leur discours. Ils criminalisent le mouvement collectif en attaquant les individus personnellement, sans aucune dignité. Nous dénonçons ces menaces violentes sur le droit de grève des salarié.es visés par ces procédures !

**Ils pensent que nous allons faiblir, que nous allons nous fatiguer, que nous allons baisser les bras ... Mais au contraire, toutes ces manœuvres cyniques et sournoises menaçant le droit de grève de nos camarades salarié.es nous renforcent dans notre détermination à continuer à lutter collectivement jusqu'au retrait de cette réforme et au delà !**

**Les paysannes et paysans solidaires des grévistes.**

1 Compagnie Nationale du Rhône

2 Plusieurs opérations de solidarité de paysan.nes ardéchoises ont déjà eu lieu au profit des salarié.es de la CNR en grève à Reventin-Vaugris et Bollène, ainsi que des Cheminots à Portes les Valences.